

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----

**Séance du mardi 25 janvier 2022  
19 heures 00**

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20220127-002808-DE  
Date de télétransmission : 27/01/2022  
Date de réception préfecture : 27/01/2022

GF/SP

N° 002808

Cofinancement -  
Demande de  
subvention auprès  
de l'État dans le  
cadre de la DSIL -  
Aménagement de la  
Place Jean Jaurès

Affiché le :

**Le mardi 25 janvier 2022 à 19 heures 00** le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 19 janvier 2022, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal)

**ABSENTS** : Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

La commune s'est engagée dans la rénovation de son espace urbain et de son centre-ville pour fluidifier la circulation de tous les usagers (piétons, vélos, voitures). Après la réhabilitation/piétonnisation de la place Carnot et de la place de la mairie ainsi que la rénovation du jardin public et de la gare routière, la commune souhaite poursuivre dans cette voie afin de rendre son cœur de ville plus attractif en l'adaptant à la demande de la population d'une ville plus apaisée et axée sur la prise en compte des normes environnementales.

De plus, l'étude thermique des espaces publics de notre commune, pilotée par le Parc Naturel Régional du Luberon, a permis de confirmer l'existence d'ilots de chaleur.

À cet effet, il est prévu de créer et d'aménager un espace naturel sur la place Jean Jaurès. Cette place accueille actuellement la maison du Parc du Luberon, le trésor public, des habitations. Elle jouxte la place du Postel où se trouve le musée d'Apt. Un reste de vestiges (petit amphithéâtre) occupe un tiers de la place. Sa piétonnisation est envisagée en créant un espace naturel (parc) et en privilégiant la désimperméabilisation de la plus grande partie de sa surface.

Vu la délibération n° 2257 du 27 mars 2018, attribuant par voie de concession à la SPL Territoire Vaucluse un certain nombre de projets d'aménagement dans le périmètre du centre-ville et plus particulièrement la mise en œuvre d'une opération de requalification de son centre ancien par l'aménagement de places et espaces publics (place Gabriel Péri et Jean-Jaurès), la reprise des réseaux et voiries et une intervention sur du bâti.

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20220125-places-pub  
Date de télétransmission : 27/01/2022  
Date de réception préfecture : 27/01/2022

La SPL Territoire 84 pour le compte de la commune d'Apt, comme l'indique la délibération précitée, dès 2019, va entreprendre les travaux de rénovation de la place Jean Jaurès.

**Considérant** le courrier de Monsieur le Préfet du Vaucluse adressé à madame le maire indiquant les modalités de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2022.

**Considérant** que la commune a été retenue « petite ville de demain », qu'elle se trouve en Zone de Revitalisation Rurale,

Madame le Maire propose de solliciter l'État à hauteur de 367 313 € pour l'opération « AMÉNAGEMENT DE LA PLACE JEAN JAURÈS »

Dans le cadre de la concession, une demande de subvention à hauteur de 80 000 € sera directement demandée par la SPL Territoire du Vaucluse auprès de l'agence de l'eau ainsi qu'une demande de 367 313 € auprès de la Région SUD.

Le cout global de l'opération est de 1 163 752 € HT inscrit dans le plan de financement suivant :

| DÉPENSES                              |                       | RESSOURCES                   |                       |        |
|---------------------------------------|-----------------------|------------------------------|-----------------------|--------|
| Nature des dépenses                   | Montant (HT)          | Ressources                   | Montant (HT)          | %      |
| Place Jean Jaurès                     |                       | DSIL                         | 367 313,00 €          | 31,6 % |
| MO                                    | 97 352,00 €           | Agence de l'eau RMC          | 80 000, 00 €          | 6,9 %  |
| Travaux                               | 991 900,00 €          | Région                       | 367 313,00 €          | 31,6 % |
| Études diverses                       | 74 500,00 €           | Ville d'APT                  | 349 126,00 €          | 30,0 % |
| <b>COUT TOTAL PRÉVISIONNEL (€ HT)</b> | <b>1 163 752,00 €</b> | <b>TOTAL RESSOURCES (HT)</b> | <b>1 163 752,00 €</b> |        |

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
A L'UNANIMITE**

**Approuve** le projet et le plan de financement pour le projet de rénovation de la place Jean Jaurès

**Sollicite** l'État à hauteur de 367 313 € dans le cadre de la DSIL,

**Prend acte** que la SPL Territoire 84 dans le cadre de la concession sollicite une subvention à hauteur de 80 000 € auprès de l'agence de l'eau et une subvention de 367 313 € auprès de la Région Sud.

**Autorise** madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20220127-002808-DE  
Date de télétransmission : 27/01/2022  
Date de réception préfecture : 27/01/2022

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Véronique ARNAUD-DELOY**

